Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. In re, James Demornelle & Sons, action er

rem. Première Cour de Cité, No 21,861. Division C.

Invision C.

N verte d'un writ de fieri facias à Re mei adressé par l'Henorable Henry Resenhaw, juge de la Première Ceur de Cité, Elvision C. je vendrai à l'enchère publique, la lie Bourse des Propriétés Foncières. Ne 211 res Barwane MERCREDI. le 25me jour id ectobre 1905, à midi, la propriété foncière des près décrite. à saver d'annie Trainfaille. de doorse 1800, a main in processe de doorse 1800, a aveur :

Treis lots de terre dans le Troisième Distrit, dans l'ilet 1329, ancien No 98, borné par les rees Dorgenois. Rocheblave, Touro et Prançais, décignée par les numéroe un, deux et t ols de l'ilet No 98, mesurant comme suit : Le let fie 1 fermant l'encolgnure des rues Prançais et Dorgenois et mosurant trente pieda de fince à la rue Français sur quatre vunt dix piede de profundeur et façede à lei rue Dergenois, et le let No 2, contigu su le l'un Pe 1, et mesurant trente pieda à la rue Frirgais sur quatre vingt dix piede de prosente sur soitante piede à le let fie 2 mesurant trente piede à le let fie 2 mesurant trente piede à le Dorgenois sur soitante piede de provudeur, l'equals treis lets de terre encet be fermant le let désiraé par la No 8 de 111-198, saisté dans le procès ci-dessus intituté et numéreté.

1's et numérote. Ce : ditions—Comptant. WM J. BRADY.

WM J. BRADY.
Cocstahio de la Première Cour de Cite de la
Fouvalle Criéma.
Largel, Thomas et Suthan, avecate pour les
sion sudezre. tion suderre. b. 54 copt - 24 27—cot 4 11 18 25

ANNOHOR JUDICIAIRE.

Andrew Dericcourt, Jr. Agent, vs Francis of Alfred Francis a orbert. Alfred Francis norbert.

DREMMERE COUR DE CITE DE LA

E Nesvalle-Orléans—No 18,394—En vertu
d'un writ de fier! fiscias à moi adressé par
i'Hen. Hy Renshaw, juge de la Première
Osur de Cité de la Nesvelle-Orléans, Division
C, agissant pour R. H. Downing, juge de la
Première Ceur de Cité de la Nesvelle Orléans,
Division B, absent en congé, je procéderai à
Division B, absent en congé, je procéderai à C. arisean pour de Cité de la Neuvelle Orièane. Division B. abent en congé, le procéderal à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foscières, Ro 311 rus Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Fremier District de cette ville. MARDI le 10me jour d'estobre 1905, à midi, la propriété et-aprés décrite, à savoir—

Une certaine portien de terre désignée par le Be 4, ladite partien de terre n'esurant 43 pieds 8 pouces de face au Chemin Gentilly sur 18 arpents de prefondeur, dans le 3 me district de cette ville sur ledit lot de terre passe le N. O., Mobile & Chattanoogs Rail Rosd, maintenant le L. and N. Rail Rosd, d'après le croquis, lequel cet en cela annexé audit acte, ledit acte est enregistré dans le livre des transferts 171, folio 261. Saisi dans l'affaire di dessus intitulée et numérotée Conditions—

American Brewing Co., vs R Schmidt. DREMIERE COUR DE CITE DE LA DREMIERE COUR DE CITE DE LA Houvelle-Oriéans—No 22,739—En verte d'un writ de fiert facias à moi adressé par l'Honorable Henry Ranshaw, inge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Oriéana, Divisien C, agiasant pour l'Hon. E. H. Downing, inge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Oriéana, Division B, maintenant absent en congé, je procèderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrapét Nos 613 et 615 rue Bienville, entre la rue de Chartres et le Passage de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, le JEDUI. 28ms jour de septembre 1905. à 11 beureas. m., la propriété ci-après éécrits, ville, le JEDUI. 25me pour de septemore 1940. à 11 heureaa. m., le propriété de après édorite, à savoir: Un lot de lampes Haning, globes, chaises, tuyaux, rédrigérateurs, etc. Ésini dans l'affaire of desaus initialée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon burean. — Conditions: Cemptant. — WM J. BEADY, Censtable de la Première Ceur de Cité de la Neuvelle-Oriéans. J. B. Saal, appear annu le demandétaire.

Alios Schall vs Thomas Rinsella. DREMIERE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Oriena No 22.442. En verte d'un ordre de cette Honorable Cour, à moi adressé par l'honorable Wynne Begers, juge de la Premère Cour de Cité de la Nouvelle Coléana, Division A. je procéderal à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, vos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Boufae et la rue Chartres dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, le 28me iour de septembre 1905, à midi, la prepriété ci-sprès décrite à savoir: Un lot de groceries assorties, liqueurs, verreries, balances, étc. Saisi dans l'affaire ci-desens, aptitulée et numératés d'après l'inventaire Cardistense. giatre en mon bureau. Conditions—Comp. WM J. BKADY. Constable de la Pre mière Conr de Cité de la Nouvelle Criéana. 17 sept—17 34 38

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Octave Charles Otivier stends distribute conformament audit compte. Par erdro de la Cour, THOMAS CORNELL, Greffier. — Wm E. Seymour, avener. 23 sept—23 27—oct 2

Onecession de Mosaria Spitalera femme de Giovanni Sanpieri. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la parciase d'Orisana. No 77,164...Division E... Attendu que Giovanni Sanpieri a presenté une pétition à la cour à l'estet d'obsair des iestres d'administration dans la succession de feue Rosaria Spitalera, femme de Giovanni de fous Ecsaria Spitalèra, femme de Giovanni Bampleri, décédée intestat; avis est par le précent donné à tous coux que cala peut concerner d'avoir à déduire stans les dix jours, les raisons peur lenquelles il se sersit pes fait droit à ladite pétition. Par erdre de la Cour. THO-MAR COHMELL, Greffer. — P. J. Patorao, avoest. 19 sept.—19 23 28

Succession de George Masse. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR parelese d'Orléens, Me 77,141—Divi-sion E.—Attendu que Paccal Pattani a présenté une pétitien à la Cour à l'affet d'ob-temir des lettres d'administration dans la succassion de feu George Hasse, décédé intestat, avis est par le présent denné à tous coux que sem peut concerner d'avoir à déduirs, dans les com pent concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les ransons pour lesquelles il ne sersit pas fait i dreit à ladite pétition. Far erdre de la Over THOMAS CONNELL. Profler — J'hn J. McClockey, avocat. 15 sept.—15 19 24

Succession de John Thomas Mag mweem.

OUT GITVILE DE DISTRICT POUR LA Daroisse d'O"éans—Re 77,152—Division C — Attende que Mme Emelia Stratan. veuve de John Thomas Magnuson, a présenté nos ste John Thomas Magausen, a présenté une pétition a la cour à l'effet d'absent des lettres d'administration dans la association de fen John Thomas Magausen, secocemos de fen John I homas Magnuson, sicocidé intentat: avis est par le pré-cent donné à tous ceux que cela peut conserner d'avoir à déduire dans les dix jours fes raisons pour lesquelles il ne serait pas-fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Peur, THOMAS CONFELL, Greffier, 15 sept 15 19 24

# THE INDIAN ANT **MOSQUITOES.**

Bolation préparée d'après la formule 4m Doctour de Villeneuve.

Vous préserve des piques des Moustiques.

onto an No 130 res Becares

VENTES A L'ENCAN.

# Spear, Escoffier & Spear.

JOLI COTTAGE ELEVE SUR LE PITTORESQUE BAYOU ST-JEAN

COIN DES RUES MOSS ET DE SOTO.

Succession de Willis E. Boux. Cenr Civile de District pour la parcisse d'Orléans,-No 64,749.

Morgan & Metzler.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Magazin d'Epicerie bien établi et Cottage Double centigu à l'encoignurs de l'avenue Claiborne et de la rue Celembus. In re Théodule A. Pires vs Octave L. Piren, et al. No 77,155—Cour Civile de District pour

No 77, 155—Ceur Civile de District pour la parcisse d'Orléans.

En vertu d'un ordre de l'Hen. John St-Paul, juge de la Div. C. agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Div. E absent en congé. daté et signé le 19 Sept. 1905, et adressé à Morgan et Metsler, encanteure, nous vendrons à l'em thère publique, MARDI. le 24 octobre 1905. à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 811 rus Baronne, la propriété cianrès décrite. à asvoir:

Foncières, 311 rue Baronne, la propriété cisprée décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui e'v trouvent et
tous les droits, voies, servitudes et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, attré dans le Traisième District de
cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro
municipal f31, borné par les ruse Claiborne,
Columbus, kobertson et Laharpe, mesurant
tremte deux pieds sept pouces de face à la
rus Claiborne par une profondeur et façade à
la rus Columbus de cent pieds, fermant l'encoignure des ruse Claiborne et Columbus.

Etant la même propriété soquise par le pétionnaire et les détendeurs dans cette affaite
le 30 septembre 1897, à une vente faite par

tionnaire et les détendeurs dans cette affaire le 30 septembre 1897, à une vente faire par le Shèrif Civil pour la paroisse d'Orleans, dans le procès de Milford J. Piron, tuteur, vs Octave Piron, No 74,298, comme le teut et plus parfaitement démontre par l'acts de vente dudit Shérif, daté le 11 octobre 1897 et d'ûment enregistré dans le bureau des transferts, livre 168, folio 105.

Termes et conditions—Comptant, l'acte de vente devant être passé pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur l'acquéreur devant assumer les taxes de 1905

l'acquereur devant assumer les taxes de 1905 et déposer 10 pour cent du prix d'achat au mement de l'adjudication MORGAN & METZLER, Escanteurs.

A. J. Rossi, avocat
23 sept 23 24—oct 1 15 22 23 24

Carrère & Keeney

ARMONCE JUDICIAIRE.

Emplacement d'affaires et résidence, Nos 4105-4107, rue Magnain, entre les rues Mian et Marengo.

MARDI le 17 octobre 1905. Succession de Frank Basile, No 73.783—Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriéans.

Division A.

DAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, burean 806 rue Carrelle—MARDI. le 17 octobre 1905, à midi. à la Bouse des Propriétés Fonnières, 311 rue Barenne.

En vertu de et conformément à un ordre isau daté et signs le 12 sept. 1905, par

pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE,

Encare

ANNONOE JUDICIAIRE. COTTAGE DOUBLE.

2830-2832 rue Erato, à l'encoignure de la rue Wil-ow, ilet des rues Clara et Thalie, JEUDL le 28 septembre 1905. Succession de Mary Ann McCarthy, venve de John Hudson. Ne 76.791 — Cour Civile de District pour la pardace d'Oriéans, Division B.

la parolace d'Orisana, Division B.

PLAR JAMES F. KEENEY. Encanteur.

Bureau 806 rue Pesdido, JEUDI, le 28 septembre 1905. à midi, à la Bourse des Propriétés Fonoières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de st conformément à un ordre issu, daté et signé le 24 août 1905, par l'Hon. W.B. Bemmerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriéana, Division D, agissant pour l'Hon.Fred. D. King, juge de la Division B, maintenant absent en compé, dans l'affaire ci-desens intitulés, je procédarsi à la vente à l'enchère pub ique de la propriété ci-après décrite, à savoir—

2832 rue Erato.
Termes et conditions-Comptant. L'acqué-

L'acte de veuts pardevant Besjamin Ory, no

laire, aux frais de l'acquéreur. Dix nour cen ormptant de dépôt au moment de l'adjudice

o-mptast de depot au moutour de la veste.

JAMES P. KEEVEY.

0:48 ena Partid

Encanter: 806 rue Perdido. 27 acut-27-enpt 8 10 17 24 27 28

Succession de Vincenso Defatto.

COUR CIVILE DE BISTRIOT POUR LA parcisse d'Oridens — Ne 76,909—Division A - Avis est par le présent denné aux gréanciers de outre succession et à toutes

erfanciers de cette succession et à teutes autres personnes intéressées d'aveir à dé-duire dans les dix jours qui entrout la pré-sente notification, les raisons (s'ils es out en

cente notification, les relemes (e'ils en ont ou pervent en svoir) peur lesquelles le compte final précenté par Jos lphine Defatte, administratrice de cette enceceden, ne serrais pas appreuvé et hemologaé et les funda distribute aconferménant sedit compte. Par èrère de la 'Oser. THOMAS CONMELL, Giveller.—Cented G. Callina, avecet.

16 sept.—16 20 25

Gabriel Fernandez, avecat. 17 sept-17 24-oct 1 8 15 17

# Peter Gallagher.

AMEORCE JUDICIAIRE

MARDI, le 24 octobre 1905.

A la Bourse des Propriétés Foncières,

311 RUE BARONNE, A MIDI

Le batean-dragneur de valeur

"Pennsylvania,"

Etant amarré à la tête de l'avenue Peters,

No 76,887.—Cour Civile de District pour la reisee d'Oriéans-Division D.

Louisiana National Bank

Pittsburg Gravel and Dredging Company. MARDI, ie 24 octobre, 1905. moi, Peter

MARDI. ie 24 octobre, 1905. moi. Peter Gellagher, un encenteur d'iment licencié, dans et pour la parcisse d'Oriéans, j'esfrirai en vente au No 311 rue Baronne, en vente d'un ordre de l'honorable John St Paul, juge de la Coor Civile ce District pour la parcisse d'Oriéans, Livision C, agissant pour l'honerable Fred. D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, daté et aigné le 12 asptembre 1905, dans l'assaire ci-dessus intitulée, le bateau-dragueur "Pannsylvania"

Conditions—Comprant,
PETER GALLAGHER, Breanteur, 846 jus Com: Miller, Dufor ret Dufeur avecate. 23[sept—23 24—ect 1 8 15 22;24

#### Friedrichs & Redersheimer.

ASSONOS JUDICIAIRS.
Membies de Maissem et Effets
Mebiliere, see, etc.
Buccessien de Mary McCord, femme
de William Johnson.
No 77,096—Cour Civile de District pour
la paroisse d'Oriéans.
DAR FRIEDRIUMS & REDERSHEIMER
—Geo. G. Friedrichs. sneament—Brasan. DAR FRINDRICHS & REDERSHEIMER

Geo. G. Friedrichs, encarteur Bureau,
To 832 rus Commune LUNDI, 25 septembre 1995, à 11 heures a. m., sur les heux. No
716 rus St Leuis, il sera positivement vendu
à l'emchère publique, en vertu de et conformément à un ordie daté et signé le 11 septembre 1905 par Hom. John 57 Pani, juge de
la Cour Civile de District, Divisien C. pour
la pareisse d'Oriènna, dans l'affaire di
dessus intitulés.

Tout et partion!jèrement les membles de
maison, effets mebbiliers, etc., etc.. d'après
l, inventairs suregistré.

maisum, ences meuillars, etc., etc., c ,inventaire anregistré. Conditions—Comptant sur les lieux. 13 cept.—13 17 23 25

# Danziger & Tessier

ANNONUE JUDIOIAIRE. Succession de Mme Jane Casey.

femme décédée de William Casey. DAR DANZIGER & TESSIER, C. A Telefer Encenteur - Bureau 134 rue Carondelet --JEUDI, le 28 SEPTEMBRE 1905.

en verte d'un ordre de l'Hon. W B.
Sommerville, juge de la susdife Cour,
Division D, agissant peur l'Hon. John StPaul, juge de la Divisien C, maintenant absent Sommerville, jage de la suddie Cour. Drivision D. agimenas peur l'Hon. John St. Paul, jage de la Divisien C. maintenant absent un congé.

Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville, désigné par le numéro 9 dans l'ilet numére 554, borné par les rues (Gasquet, Palmyre. Tonti et Recheblave, sur un plan drossé par à. De Armae, daté le 27 nevembre 1868 et déposé en l'étode de A. Dreyfons, notaire, et counn par le numéro municipal 223u avenne Cleveland; ledit let peuce en mesure américaine. 27 juide 1 pouce de face à l'avenne Uleveland (antrefeis ine Gasquet) par 105 pieds 10 pouce 3 lignes de profondeur estre ingnes parallèles. Les amélioratieus semastant en un cottage simple en bois convert en ardeises avec entrées peur voiture aux le côté, coatenant 4 chambres hangar cour, etb., sour ent le face par le control en tois siné aux le côté, coatenant 4 chambres hangar cour, etb., sour ent le face profondeur, entre la met de la propriété di-après décrite, à sevoir...

Il enchère publique de la propriété di-après décrite, à sevoir...

Un certain lot de terre avec toutes can et améliorations qui s'y trouvent, studé dans le Primier District de cette ville, dans le primer District de cette ville, dans les et améliorations qui s'y trouvent, studé dans le Primier District de cette ville, dans les et améliorations qui s'y trouvent, studé dans le Primier District de cette ville, dans le Primier District de cette ville, dans les et améliorations qui s'y trouvent, studé dans le Primier District de cette ville, dans les et améliorations qui s'y trouvent, studé dans le Primier District de cette ville, dans les et améliorations qui s'y trouvent, studé dans le Primier District de cette ville, dans les et améliorations qui s'y trouvent, studé dans le Primier District de cette ville, dans les et améliorations qui s'y trouvent, studé dans le Primier District de cette ville, dans les et améliorations qui s'y trouvent, studé dans le Primier District de cette ville, dans le Primier District de cette ville, dans l

pour voiture aux le côté, contenant 4 cham Pres, citernes, hangar, etc.
Une jolis résidence ou un excellent place Conditions—Un tiers on plan somptant, la balance en hillets en un et deux ans à 8 peus cent d'intéret par au, garantie par première hypothèque et toutes les aures ciauses iles de accurist, 10 pour cent an mamen

de l'adjudication.

Acte de vente pardevant ...... Lotaire. aux frais de l'acquéreur 27 aout=27—sept 8 10 17 24 25

# Remède du Moment

Le public est prevenu que je précare et vend mon préventif contre

LA FIÈVRE JAUNB. à mon office.

129 rue Decatur. DR A. B. DE VILLENBUVE. Nonvelle-Origens, Los # VENTESA L'ENCAN

# Macon&Kernaghan

ARROHOR JUDICIAIRE. VENTE EN PARTAGE

Encoignure Lucrative d'Affaires \_ ET\_ COTTAGES DOUBLES SUR ET PRES DE LA

Magnifique Avenue Claiborne, dans

une bonne localité. TROISIEME DISTRICT. DAR MACON & KERNAGHAN-W.

A. Kernaghan, encenteur-Bureau No.
138 ruc Carondelet—JEUDI, le 28 septembre.
1905. à midi à la Bourse des Propriétée.
Foncières No. 311 rus Baronne, il sera ven-Fonthres No 311 rus Baronne, il sera ven-du à l'emchère publique, an versu d'un juge-ment rendu :s 15 soût 1905 et signé le 21 soût 1905 et en vertu d'un urdre daté le 24 soût 1905, par l'Hoa. W. E. Sommerville, juge de la Cour Civile de Distriot, Division D. pour la paroisse d'Orleans, dans la succession de George Landry, Nu 71.890 du dessier de ladite Cour, les propriétés ci après décrites,

a savetr.

1º Le jeli cottage double en bois, à un tage, avec manserde Nos 1636 et 1638 aveune Claiborne, conteuant 5 chambres de chaque côté. Le lot un terre aitné dans le Troisième District de la Nouvelle Oriéane, autrefois nommé Faubourg Marigny, dans l'ilet 633-84, berné pas l'avenne Claiborne, les rues Aunette, Robertson (autrefois rue St Jean Baptista) et l'avenue St Bernard, désigné par le No 16 (de l'ancion liet 47, d'après un plan de Jos. Pilié, daté le 29 avril 1838, déposé en l'esude de A. Chiapella, ancian notaire, sous le No 45, dans son livre de plans. Ledit lot de terra mesurant 31' 11' 2'' de face à l'avenue Claiborne sur 96' 1' 6'' de profendeur entre ligues parallèles 1º Le jeli cottage double en bois, à

Ladit lot de terra mesurant 31' 11' 2''' de face à l'avenue Claiberne sur 96' 1" 6'' de professées entre legues parallèles

20 Le magasin et résidence en bois à un étage, contenant magasin et plusieure chambres à counder. Nos 1605 et 1609 avenue Claiberne, à l'encoignure de la rue Newviie-Oriéans, et la bâtisse, en bois à un étage contigné an no 1611 avenue Claiberne, servant comme bontique de fergeros. Le terrais est décrit comme une certaine grande portion de terre située dans le troisième district de la Mouvelle Oriéans, dans l'itet 754 borne par l'avenue Claiberne, les rues Derbigny (antrefois Prospert, Nouvelle-Oriéans et Allen (antrefois Nouveau St Bernard), et composée de deux plus petites portions de terre désignées par les leitres A et B sur un plan a'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, le 2 novembre 1903 et anneaé au dit inventa rede la succession de George Landry pris par et dévant B. Econen, notaire, le 2 novembre 1903 d'après ledit plan issellies portions à et B meeurant ensemble 57' b' 5''' de face à l'avenue Claiberne sur une profondeur et façade à la rue No veile-Oriéans de 100' 11'' et une première profou deux sur l'autre ligne de côté, vers la rue Alien sur une claiberne, et couraut vers la rue Alien sur une Claiberne, et couraut vers la rue Alien, 32 pieds, de là une densième profondeur sur une ligne courant vers la rue Debigny de b' 11'' inaqu'à la ligne du tond et 104' 8'' de largeur eur le lègne de côté, une sur le bis à un étage Nos 1615 es 1617 rue Nouvel'e Orièan, contenant 4 chambres de chaque côté. Le let de terre est aitné dans le même district et illet que et est contigu à la propriété di-deseux deuxièmement décrite: ledit lot est désigné

contenant 4 chambres de chaque côté. Le let de terre est situé dans le même district st ilet que et est contign à la propriété di-desens deuxièmement décrite; ledit lot est désigné par la lettre C sur le plan ci desens mentionné et le certificat d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyet, et mesurant 33' 3" 6" de face à la rue Nouvelle Oriéana, 38' 9" 2" dans le fond, sur un prefondeur sur la ligne le d'visant de la propriété désignée par les lettres à et B sur ledit plan de 104' 8" et une profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Debigny 110' 6".

4° Les batisses à un et deux étages en bois. Ne 1636 rue Nouvelle-Oriéana, contenant plusieurs ch mbres. Le lot de terre est sitté dans le troisième district de la Nouvelle-Oriéana, dans l'ilet ho 755 homé par les rues 86 Bernard [autrefois White]. Derbigny [autrefois Prosper]. Youvelle-Oriéans et l'avenne Claiborne, désigné par la lettre E, sur le plan di-dessus mentionné et le certificat d'arpentage fait par Edgar Pillé, d'après ledit plas led't lot commençant à une distance de 27'0" 6" de l'encoignure des rues Nouvelle-Oriéans et Perbigny, et meeurant 26' 7" 6" de face à la rue Nouvelle-Oriéans. 26' 5" de largeur dans le fond, sur une profondeur sur une igne de côté/vers la rue Derbigny de 81' 6" et une profondeur sur l'autre ligue de côté vers l'avenne Claiborne de 81' 6" 2".

profondeur sur l'autre lique de côté vers l'avenue Claiborne de 81.6" 2".

Toutes les prepriétés ci-dessus sont dans un bon voisinage pour affaires et réaldences et ayant l'ansgre de belles lignes de chars Tout près se trouve le marché S. Bernard avec le grand trafic ici concentré. Piacements qui paieront et augmenteront.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à eption des acquéreurs, la balance, s'il y en a, payable en un et deux ans de la date de l'adjudicaties, portant intérêt au taux de huit nour cent par an de la date de Panjudication, portant inteste at the huit pour cent par an de la date insqu'au paiement, garantis par hypothèque spécials et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue et devant contenit toutes les clauses unuelles de sécurité. Les acquéreurs assument les taxes d'Etat de 1905

soquéreors assument les taxes d'Elat de 1905 en plus et an dessus du prix de l'adjedication. Les leyers de la propriété appartenant à l'acheteur après la date de la signature de l'acre de vente, 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis au moment de la vente. Actes de vente pardevant Buss'ère Rouen, notaire, aux freis des acquéreurs.

James J. McLoughlin, John G. Robin. Armend Ressin avvoirs. mand Romain, avocate. 27 actt | 27-cept 3 10 17 24 28

### Albert Paul.

AWNONCE JUDICIAIRE.

cotobre 1905, à midi à la Bourse des Propriétés Fornières, 311 rus Baronne.

L'N vertu de et conformément à un ordre L'issu daté et signa le 12 sept. 1905, par l'Hon. John 5t Paul, juge de la Cour Civile de District ppur la pareisse d'Orléans. Division C. agiesant pour i'Hos. T. C. W. Ellis, juge de la Division A. maintemant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulés, se procéderai de vendre à l'ensehère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain let de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, veies, servitudes et avantages, aitté dans l'ilet borné par les ruces Marsago, mis gaafn, Milan et Camp, désigné comme lot fie 2, mesurant invite pieds de face à la rue Magasin sur quaire-vingt-dix pieds deux pences de prefecteur et trante pieds sur la ligne du fand. Les méliorations comprenant une bâtisse double en bois à duix étagus couverte en ardoises, contenant magasin, quaire chambres, etc., de chaque côté, dans la cour se trouve hangar, citerne, etc., et counus comme les Nos et Co—4107 rue Magasin.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1905 en plus et au-dessus du prix de l'aéjudication, l'acte de vente pardevant J. C. Hanriques, notaire, aux frais de l'acquérem Un dépot de 10 + 10 cemptant au moment de l'adjudication peur lier la vente.

ERNEST A. CARRERE. Succession de Washington Spotsel. BUDI, le 28 septembre 1905, à midi, à la Bourse, 311 rue Barenne, en vertu d'un ordre de la Ceur Civile de District pour la paroisse d'Orisans, Division E, daté le 14 septembre 1905, in re et peur le compte de la auccession de Washington Spotsel, Dessier 76,927, il sera vecda à l'encau—

Une certaine portion de terre avec les amé Une certaine portion de terre avoc les ane-lierations, etc. qui s'y trouvent, attuée dans le cinquième district. désignée comme lets ti9 et 70 enr un plan par C. U. Lewis, daté le 26 mai 1871, et meeurant chacan 48 pieds au "Lape Camna" par 170 pieds de profondeur Conditions—Cemptant. L'acquéreur assu-mant au dessue du prix d'achat toutes les taxes qui peuvent être duse sur ladite pro-priété jusqu'à et incluant 1905. L'acte de vente sax frais de l'acquereur pardovant Conrad G. Ceilins, notaire ALBERT PAUL.

Excenteur, 386 rue Carondelet. 17 sept-17 24 28

### J. L. Onorato.

ANYONCE JUDICIAIRE. Propriété du Deuxième District. No S14 rue Hôpital. A L'ENCAN A LA BOURSE,

211 rue Baronne, MARDI, LE 17 OCT., A MIDI. Succession de Giovanni Cataldi.

trents at un pieda sept pouces de face à la rue
Erato, par cent pieda de profendeur, entre
ligace parallèles formant l'encoigaure de
rues Erato et Willow.

Les amelorations comprenant un cettage
double en tois aitné sur la banquetta comte-No 77,002—Cour Civile de District. paroiss d'Orisans—Division D. d'Orisans—Division D.

EN VERTU d'un ordre de l'Heuorable
Cour Civile de District pour la paroisse
d'Orisans, Division D. ledit ordre daté et
signé le 11 sept. 1905, adressé à J. L.
Onorato, Encanteur, je vendrai à l'anchère
publique, à la Bourse des Propriétés Fonnières, 311 rus Batoune, MARDI, le 17 oct.
1905 à midi—
Un cettau lot de tarre, ensemble avec ton. nant 4 chambres, hanger cour, ets., sur un cose, et 5 chamb es, citerne, hanger, co r, reur devant seeumer les taxes de 1906, eu-dessus et en plus du prix de l'adjudication.

Un certain lot de terre, ensemble avec tontes les bàtisses et amehorations qui s'v trouvent et tous les droit-, voles, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de
que que façon en dépendant, situé dans l'ilet
berné mar les rues Hépitel, Boarbon, Dauphine et Ursulines et d'après un plan fait par
Del lais et Bartlett, voyers et architectes,
daté le 4 octobre 1893 et enrégiat ée en l'étude ce Fied Zenge', un notaireen cette ville.
Le dit lot de terre mesurant 34' de face à la
rue Bôpital : ar 58' de profundeur entre lignes
érales et paral éles, le tout en mesure française. les amáliorations sont countes comme le

Les ambliorations sont continue comme le Mo 814 rue Hôpital.
Conditions - Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1905 et payer pour l'acte de vente pardevant P. J. Paterno, netaire, et déposer 10 peur sent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec J. L. OMORATO, Escanteur et agent de Prepriètée Fencières. P. J. Paterno avecat. P. J Paterno avecat. 16 aept-16 17 84-est 1 815 17

VENTES A L'ENCAN.

VENTES A L'ENCAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

#### EISEMAN & LAZARU Par Partage judiciaire de la Succession de Valeur du défunt JOHN LANGE SR. GRANDE OCCASION

POUR

### DE PETIT PLACEURS ET CHERCHEUR DE DEMEURES

Les ci-après cottages productifs simples et doubles. Bâtisses à 2 étages et Pro priétés non-améliorées dans les ler et 3me Districts. COTTAGES SIMPLES.

#### COTTAGES DOUBLES.

No 3 -2907-09 Bourgogne. No 4 -2719-14 rue St Claude. No 7 -8951-53 rue Marats. No 9 -2795-27 rue Urquhurt.

No 19-1935-87 avenue Lufayette. No 12-1239-41 avenue Lafayette. No 13-1948 45 avenue Lafayette. No 13-1301 03 avenue Lafayette. No 13-1305 07 avenue Lafayette. No 13-1809-II avenue Lafayette. No 14 9617-19 rue Urquhart.

No 4 2716 rue Mt Claude. No 5-1121 rue St-Ferdinand. No 5-1128 rue St. Ferdinan .. No 6-1175 rue St.Ferdinand. No 7-1108 rue Clouet. No 8-1404 avenue Lafayette. BATISSES A DEUX ETAGES No 12-2612 rue Urquhart. No 14- rue Urquhart, entre Lafayett et la rue Port, "quare Villeré. No 2-Ivi9 rue and Peters.

No 3-3911 rue Bourgogne.

#### PROPRIÈTE NON AMELIOREES.

No 1-Lot à l'encoignure des rues Touro et Ro- 1 man, îlet Français et Derbigny. No 18-Deux ots dans l'îlet borné par les rues Ciaiborne, St-Ferdinand, Press et Robertson.

Nos 15. 16, 17-6 lots dans l'îles borné par le rues Port, Urquhart, Villere, et l'aventi Lafayette.

A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIÈRES ET D'ENCAN 225-227-229 RUE BARONNE. LE MERCREDI, 4 OCTOBRE, 1905, A MIDI.

après décrite:

a on Un certain portion de terre, ensem
ble avec les bâtisses et améliorations qui e'y
trouvent, tous les droits, voies, privilèges
servitudes et dépendances la desus y
appartenant eu de quelques façou en
dépendant situé dans le troisième
district désigné comme lot No 7
dans l'ilet borné par les rues Roman,
Touro, Français et Derbigny, mesurant
trente pieds ce face à la rue Roman, par une
profondeur de traste-deux pids.

(b) Un autre certain lot eu portion de terre (b) Un antie certain lot eu portion de terri (b) Un autre certain lot eu prision de terre aitué dans le même district et ilet que la propriété ci-desua décrite, désigué sur la liste d'assessement comme let No o, et meeurant en meeure française treute pieds de face à la rue Touro (autrefois Union) sur cinquante six pieds de profondeur et façade à la rue Roman, mesure américaine; esus améliorations

tions.

Deux cer ains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les routs, voies et privi ègre servitant dépandances y appartenant ou de des et dépendances y appartenant ou de qualque faym en dépendant, situés dans le premier quatriet de cette villa, dans l'ilet borné par les ruces Thalie. Erato, Nouvelle Lorde Tahonitonica désigné, par les Levee et l'enoupitoniae, désignés par les numéros 6 et 7, sur un plau tait par Hedin, daté le 9 février 1848. Les dits lets mesurant chacen vingt deux pieds, huit pouces et neuf lignes de face à la rut Nouvelle Levée sur une endaur de cent piede entre lignes paral

en briques à deux étages No 1219 rue Sud Peters. Peters.

3º Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bátisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voise, privilèges, servitudes et dépendances y appartament ou de queique façon en dépendant, situé dans le Treisième District, dans l'ilet borné par les russ Montégut. Bourgogne, Hamoarte et r'rose, désigné par la lettre B. d'après us devis fait par A. De Armas. dépu é voyer de ville, le 22 mars 1881. mesurant cinquante pieds un pouce et quatre ligaes de face à la rue Bourgogne sur cent vingt huit pieds de profondeur autre ligaes parallèles.

Les amélierations sur estre propriété consistant d'un coutage double et un cottage simple, comma par les Nos municipeux 2907. 2909 et 2911 rus Bourgogne.

4º (a) Un certain loi ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y touvent, et tous les droits, vuice, privilèges, servitudes et dépendances y appartemant on de quelque façon en dépendant, situé dans la fau bourg. Wesnington, maintenant le trussilème district, dans l'ilet borné par les rues Port, Hemparte, St. Ferdinand et St. Claude, désigné par le numéro 11, aur un plan par Louis Pliés, daté le 21 novembre 1884, ledit lot on portion de terre, mecure américaine, trante huit plude de face lla rue St Claude par une profondeur de cent pleds.

(b) Un antre lot on portion de terre, avec 3º Un certain lot de terre, ensemble ave

(b) Un antre lot on portion de terre, avec

(a) Un antre lot on portion de tarre, avec toutes les bâtisses et amédiorations, etc., situé dans le même district et list comme le lot ci dessus décrit sur le côté le plus prés de la rue Port, et mesurant vingt pieds de face à la rue St Clande sur cent pieds de profondeur. estre lignes perallèles, et faisant une partie du lot de terre de jué comme lot No 22.

Les amédiorations sur ce tte propriété consistant d'un cettage double et un cottage simple et sont connus par les Nos municipaux 2712, 2714 et 2716 rue St Clande.

5º Un certain morces un oportion de terre ensemble avec toute les bâtis. es et amélieration qui s'e trouvent et ons les acorts, voice, ensemble avec touts as basis. To take the indicate the privileges, servitudes et dépendancs qui y appartiennent on de quelques façon en dependant, situé dans les troisième district dans l'illet borné par les rues St. Fardinand, Marais, St. Claude et Presse, le Ferdinand. Marsis. O'claude at the conditioner can deterre devast être prisă une distance de vingt nonfpieda, sept pouces et neuf iignes de l'enouignure de la une Marsis et mesurant vingt neuf pieda sept pouces et neuf lignes de face à la vue St Ferdinaed sur cent vingt pleds de profesiour.

Les amélierations sur cette propriété consistent de deux cottages simples et sent connes par les numéros municipaux 1121 et 1123 ne 8t Ferdianad.

6º Un certain lot de terre, auxemble avec

Courtain lot de terre, auxemble avec teutes las bâtisses et améliorations qui s'y treuvent, tous les droits, voies privilèges, servitudes et dépendances y appartanant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le troisième district, dens l'ilet borné par les St Ferdinant, Marais, Press et St Claude et désigné par le numéro 1 sur un plan fait par L. surgi, voyer, daté le yer juin 1848. Ledit lot mesure trente pieds de face à la rue et Ferdinand sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine. Les amélierotions sur cette propriété con

sistant d'un cottage simple et connu par le No municipal 1125 rue si Ferdinand. 7º Trois certaine lets de terre, ensemble avec teutes les bétiecs et amélierations qui s'y

VENTE PAR EISEMAN & LAZARUS,
BURSAU, 418 BATISSE HIBERNIA.
MEYER EISEMAN, ENUANTEUR.
COURETEN VERTU d'un jugement de
D'Hon Walter B. Sommerville, juge de la
Division D, de la Cour Civile de District pour
la paroinse d'Oricana, Dossier No 67,549, in
jitu ée Annie Lange et al. va Charles Lange
et al. va Charles Lange
et al. va Charles Lange
et al. va Charles Lange
et al. va Charles Lange
et al. va Charles Lange
et al. va Charles Lange
et al. va Charles Lange
et al. va Charles Lange
et al. va Charles Lange
et al. va Charles Lange
et al. va Charles Lange
et al. va Charles Lange
et al. va Charles Lange
et al. va Charles Lange
et al. va Charles Lange
et al. va Charles Lange
et al. va Charles Lange
et al. va Charles Lange
et al. va Charles Lange
et al. va Charles Lange
et al. va Charles Lange
et al. va Charles Lange
et al. va Charles Lange
et al. va Charles Lange
et al. va Charles Lange
et al. va Charles Lange
et al. va Charles Lange
et al. va Charles Lange
et al. va Charles Lange
et al. va Charles Lange
et al. va Charles Lange
et al. va Charles Lange
et al. va Charles Lange
et al. va Charles Lange
et al. va Charles Lange
et al. va Charles Lange
et al. va Charles Lange
et al. va Charles Lange
et al. va Charles Lange
et al. va Charles Lange
et al. va Charles Lange
et al. va Charles Lange
et al. va Charles Lange
et al. va Charles Lange
et al. va Charles Lange
et al. va Charles Lange
et al. va Charles Lange
et al. va Charles Lange
et al. va Charles Lange
et al. va Charles Lange
et al. va Charles Lange
et al. va Charles Lange
ford ou Villeré. Ul quhart et le 12 de l'ilet no 17. norné
dans le troisième décitus al.
et al. 2 de l'ilet no 17. norné
file dans l'iles borné
et al. va Lafayette al.
et al. des la va Charles Lange
ford ou Villeré. Ul quhart et le 2 de l'ilet no 17. norné
ford ou Villeré. Ul quhart et le dans l'iles borné
et al. va value par le marche et 2 de l'ilet no 17. norné
ford ou Villeré. Ul quhart et le dans l'iles borné
et al. va value par l'ex de l'ilet no 17. norné
ford ou Villeré. Ul quhart et le le Voye profosdeur.

Les amélio-ations sur cette propriété consistant de dans cottages doubles et un cottage simple connus par les Nos municipaux 1200 et 1202 rue Cionet, et 1208 rue Cloet, et 3057 et 3057 et 3058 rue Cloet, et 3057 et 3058 rue Cloet, et 3057 et 3058 rue Cloet, et 3058

Artist Mobinson, sur un pau Mo 24 en l'étude du défant S. Magner, notaire, lequel lot me-surant en mesure américaine trante quatre pueds de face à l'avenue. L'aisyette aux cent dix pieds de profundent entre lignes parai Les amé lorations eur ladite propriété conalstant d'un cottage simple conne par le na-sistant d'un cottage simple connu par le na-mèro municipal 140-à avanue Lafayetta.

90 Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bélisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voice, privilèges et dépendances qui y appartiennent en de quelque façon en dépendant situé dess le Troisième District de cette ville dans l'iles

borne par les rues Urquhart, Gired, Port et St Ferdinand mesgrant trents huis pieds, dix et deux tiers de pouces d'; face à le rue Urquhart sur ceut piede de profundeur entre lignes paralièles. Ace améliorations our ladite propriété consistant en un cottage double et sont connuce par les numéros municipaux 2725 et 2727 rue Urquhart.

10° Deux certaine lots de terre ensemle avec toutes les bétieses et amélioration qui a'y trouvent, et tous les droits, voies, qui ay trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servittudes et dépendances la dessus y appartenant en de quelque façon en dépendant, aitué dans le Trussième District dans l'ilet désigne par le 180 487 sur le roil d'assessement de la ville de la Nouvelle Ord'assessment de la ville de la Nouvelle Or-léans, lequel est borné par les rues Urghars, Port Marais et l'avenue Laf syette. désignée sur un plan partionier fait par D. Poully, le 20 août 1836, comme lots Nos 22 et 33, lesqual'es meanrant comme suit, à savoir: Le lut No 22 meaurant vingt nest pieds de [ace à la rue Urghart sur 100 pieds de pre-fendeur, entre lignes parallèles, et ledit lot No 23 meaurant vingt huit pieds eset peaces et quastre lignes de face à la rue Uaquhart par cent pieds de prof indeur et façade à l'avanue Lafayette, daquel forme l'encolgaure.

HEO Un autre certain lot de terre, enses In autre certain lot de tarre, easem-ble avec teutes les bâtiese et améliorations qui s'y trouvent et tous les dreits, voies, privilèges, servitudes et dépendances, qui y appartiennent on de quelque façon es dépen-dant, etité dans le troisieme distrist, dans l'ilet No 447, lequel est borné par les rues Urquhart, Marais et Port et l'avenue Lafayet-de des manuel et No 21 aux un plan de Urquhart, Marais et Port et l'avenne Lafayet te désigné comme lot No 21 sur un plan de De Pouilly, daté le 20 sont 1936 et meurant vingt neuf plede de face a la rue Urquhart sur cent piede de profondeur.

120 Un autre certain lot de terre, ensemble avec toutes les bà isses et amélions itoms qui sy trouvent, et tous les droits, voice, privilèges, servitudes et avantages y appartenant on de quelque façon en dépendant, aitué dans le même district et liet que les deux propriétés ni-dessus décrites en dernier lieu, sont contigue su même et mesurant vingt neuf piede, six peuces de face à la rue Urquhart sur cent piede de prefentieur. Cette propriété el-dessus décrite comme Nos 10, 11, 12, sera vendus d'après un arpeutage et une subdivision faits en sout le 31 1905 par H. C. Brown, deputé veyer de ville, comme sui:

sui:

Le lot A meeurant 32' 1" de face à l'avenue
Lafayette sur une profundor r de 7t.' 4" entre
lignee parallèles, et formant l'encoignure de
l'avenue Lafayette et de la rue Urquhart,
Le lot B est contigu au lot A. meeurant 33"
7" de face à l'avenue Lafayette eur une profondeur de 70' 4," entre lignes parallèles,
Le lot C est, contigu au lot B et meeurant
34' 4" de face à l'avenue Lafayette aur une
profondeur de 70' 4" entre lignes parallèles.
Les améliorations eur les trois lots ci-desens
decrits sout connues par les numéros municidecrite cont connuce par les numéros munici-paux 1235, 1237, 1239, 1241, 1243 et 1245 verue Lafayette, compresant tress cottages deubles.
Le les D est le fond des lots A. B et C, et fait ace à la rue Urquhart, le lot D mesure 45' 9" de face à la rue Urquhart sur une profondeur de 100' et mesurant dans le fend 45' 9" Les améliorations consistent en une résidence à deux étages, connues par le No 2612

le Troisième District, designée par les nume ros let 2 al list no 17. somé per les rues Girod ou Villeré. Urquhart et Pete et l'avenue Lafayette, sur ut pian fait par Pille, voyer, le 31 dée, 1844 les dits lets seut contigue et mesur ant chacun anvirse viragt nonfused de face à la rue Urquhart sur sue profondeur de cent piede cetre lignee parallèles. Le lot No 1 formant l'encolgaure de la rue Urquhart et de la vonne Lafayette
Oette propriété sera vendu d'après un arpentage de sub division (ait le 31 acût 1905 par li, C. Brown, député veyer de vivle comme suite: Le lot A meeurant 30 . 2 de face à l'av Le lot A mesurant 30. 2 de face à l'aver mus Lafayette, sur une profundeur entre tignes parallétes de 58 et formant le coix des rues Uronhart et Lafayette. Le let B mesurant 32. 4" sur l'avenu. Lafayette par 58" entre lignes parallèles, et est countigu en jet A. Le lot C mesurant 35. 8 x 58' et contigu au lot B. Les ameliorations consistent de 3 cettade double, comma comme les numéres multies paux 1301, 1303, 1405, 1307, 1309 et 1411 avenus Lafayette.

14º Trois lote de terre, ensemble se 14° Trois lote de terre, ensemble avec toutes les câtiasses et amélierations qui e'y trouvent, et teus eles froits, veice priviléges, servitudes et dépendances làdesans y appartenant ou de quelque i soon en dépendant, atutés dans le Trousième District de cette ville, District Damoya des gaés par les Nos 3, 4 e 5, dans l'itet No 17, borné par la ross Urquhart, l'avenue Lafajette, les rues Giroù et Port, sur un pian tait par L. R. Pillé, daté le 21 décembre 1844 i lesquels iots de terre sont contigus l'un a l'autre et meserant; en meseure américaises, checun vingt nouf piede de face à la rue Urquhart sur cett piede de profondeur, estre ignes parallèles.

Les améliorations sur cette propriété consistent en un sottage double connu comme tes

sistent en un sottage donnée conne comme sea numéros mani apanx 2617 et 2619 rus Drenhart, et aussi une bétises en braques à deux étages man numéro.

£5° Deux cortains lots de terre vacants, ensemble avec tous les dielts, votes, privilèges, seyvitodes et dépendances rappartenant et de quelque frem en dépendant, altués dans le troisième district de cette villa, désignée par les numéros 27 et 28 hannées. ou de queque l'eco en dépendant, située dans le troisième distrint de outre ville, désignée par les numéros 27 et 28, bornée par l'avonne Laignette, les rues Girod. Urquhart et Pert, d'aprèe le plan fait pur L. H. Pillé, veyer, le 21 décembre 1846; les dits lots sont centignes et mesurent chaour vingt huit piede deux pouces de face a l'avenne Lafayette eur nue profondeur entre lignee parallèles e cent traite pi-de trois pouces et sir lignee Propriétés non améliorées.

Propriétés non amélio: ées 16° Un certain lot de terre vacant, en ble avec tous les droits, voles, privile servitudes et dépendances là desens y a tenant on de queiques façon es dépendantes des la dépendante dans le traisième district de cette v désigné comme lot No S. berné par l'Avillafayette, les rues Girod, Urquisart et commençant à une d stance de viugt ne piede de l'enceignare de la rue Pert et me rant vingt neur piede de face à la rue buhart sur cent piede de face à la rue buhart sur cent piede de prefendeur.

Propriété non améliorés. 16º Un certain lot de terre vacant

17° Truis certaine lots de terre i racanismosembles avec tous les droits, voles, priviriges, servitudes et dependances la-desens qui pappartiement ou de quelque feçun en dépendant, situés dans le troisième district de cette ville, désignés comme lets numéres 10, 11 es 12, bornés per l'avenne Lafayette, les rues Gired, Urquhart et Port; les dits lots som aiusi désignés eur un pian de Defoulity, dans le 20 seut 1836, et d'après cela mecurent comme suit à savuir : Les lets Nes 10 et 11 meaurant chacun vingt huit piede et deux gouces de face à la rac Port, sur cont trants piede, quart pouces de face à la rue port, sur cont trants piede, quart pouces de face à la rue port, sur cont trants piede, quart pouces de face à la rue port, sur cont trants piede, trois pouces et aix lignes de professeur entre lignes parallèles.

Prepriétés nes améliorées. 17º Truis certaine lots de terre : vacant

Prepriétée non améliorées.

189 Deux certains lots de terre ensemblet avec tous les droits voies, privilèges, ser sindes et dépendances y appartement on dequeique façon en dépendant, atua dans le troisiè me district, désignés commelete. No 24 e No 25, ilet No 650 borné pri les russ 3 Fardicand. Press. Robertson et Claiborne, et mesurant soixante pie in de fisce à la rus Claiborne sur 170 piede de prefondeur.

Propriétée non améliores.

Conditions—Un terre on plus comptant, 4 l'option de l'acquéreur, la balance, s'it van a

Conditions—Un tiers on plus comptant, i l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a su un et deux ans de crédit, représenté par des billets de l'acquéreur portant cept pour cent par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement, garantis par hypothèque lien de veudeur et privilèges, et toutes les clanses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer en pins de son anchère toutes deux de ville et d'Etat pour l'annét 1905. 1905.
Le. actes de vente pardevant Hermai Michel, notaire aux frais de l'acquerent. Le sequéreurs devant déposer dix pour cent de prix d'achat au moment de l'adladication avec

RISEMAN & LAZARUS. Encanteurs et Agente de Propriétés Fos c ères, 418 Bâtices de la Banque Albernie c ères, 418 Bâtisse de la Banque Albernis Les plans serost exhibés à la Bourse de Propriétés Foncières et d'Encan, 228. 227 229 rue Barenne, après le 25 septemors 196 eu plus tôt an burean de Eiseman & Lasarcs 418 Bâtisse Hibernia.

Henry L. Lazarus, avocar des platguants. Cage, Baldwin & Crabites, avocats c défendants. 8 sept-3 10 17 24-oct 1 4

BO YEAR

ARRORTE JUDICIALES. Succession de Charles I. Kiehl. Bo 76,851— Cour Civile de District, paroisse Cour Civile de District, paroisse
d'. riéana, Division B.

PAR STROUDBACK & STERM—Léonard
L. etern, encanteur— LUNDI, le 2 octobre 1905, à 11 hours a.m., sur las lieux, No 139 ripe Alex, entre les rues Powder et Bouny, il sera vendu à l'enchère publique, en veriu d'un ordre de ceur signé le 15 septembre 1905, par l'Hon. John St-Paul, luge de la Cour Civile de District peur la pa olasse d'Orléans, Division C, açi sant pour l'Hon Fred. D. Eing, juge de la Division B maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-desaus initialée et numérotée, la propriété mobilière, à saveir.

Boutque de machine, bouilleire, cutils, etc., aussi la bâtisse et le dreit de ball. Com-ditiess—Comptant.

L'ordonnance relative à la Couverture des Citernes-

Deux certains iots de terre, ensemble

avec toutes les bâtisses et amétiorations qui e'y trouvent et tous les droits, veies, privilé ges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans

Bureau du Conneil d'Eygiene de la ; Ville de la Nouvelle Oriéane. Nouvelle Urléane, le 11 soût 1905.

Avis est par le présent douné à tous les propriétaires ou agente de propriétés de se confirmer immédiatement aux préscriptions de l'ordonnance No 3196. Nouvelle Série du Conseil, intitulée "Une ordonnance prescrivant la façon dont l'eau se présant à la oropagation des monstiques dont être conservée dans les limites de la ville de la Niuvelle

Orléans.

Tous les proprietaires ou agents de propriétés qui ne se conformerout passaux dianess de cette ordonnance, seront poursuives conrmément à la loi, QUITMAN KOHNEE, D. M., Président du Bureau de Banté de Ville

COPYRIGHTS &C Anyone sending a sketch and description ro-quickly ascertain our opinion free whether-invention is probably patentable. Communi-tions arrietly confidential. MRNB500X on Pater-sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Muni & Co. recel secial police, without charge, in the Scientific American handsomely illustrated weekly. Increst nigition of any scientific journal. Terms. centrour months, \$1. Bold by all rewedes! MUNN & CO. 301 Broadway, New YO

# Stroudback & Stern

H. E. Humphrey, avocat. 31 sept—21 24—ect 2